

 HATIQVAH

**ה**תקו**ה**

***Agence juive du cameroun***

No 00000255/RDA/JO6/BAPP

***BUREAU EXECUTIF***

Siège social Yaoundé B.P :30220 Yaoundé-Cameroun E-mail : hatiqvahcam@gmail.com

 Info line: +23733234711- 23778091426 Site web : hatiqvah.e-monsite.com

וקת**ה**וקת**ה**וקת**ה**וקת**ה**וקת**ה**וקת**ה**וקת**ה**וקת**ה**וקת**ה**וקת**ה**וקת**ה**וקת**ה**וקת**ה**וקת**ה**וקת**ה**וקת**ה**וקת**ה**וקת**ה**וקת**ה**וקת**ה**וקת**הה**

**Le calendrier juif en résumé**

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

JEUNE DES PREMIERS NES

*Le but du jeûne (taanit) est de prendre conscience et d’ éveiller nos cœurs pour un retour sincère vers la Techouva en respectant thora et Mitsvot , ainsi également réparer les fautes de nos anciens et les nôtres aussi.*

14 NISSAN

Ce jeune a lieu juste avant Pessah en reconnaissance du fait que les premiers nés des Juifs ne furent pas frappés lors de la 10ème plaie d’Egypte et aussi pour la tristesse de la mort des autres.

Attention : Ce jeune ne concerne QUE les premiers nés Garçon dit BERORE Pour l’éviter, ils peuvent aller à la synagogue écouter un *Sioum* (l’étude d’un Sefer complet) et faire une Séouda .( manger un gâteaux de la quantité de 30 gr, ou boire un verre de jus de raisin ( réviite environ 86 cl)

PESSAH : du 14 au 22 NISSAN

Seder le 14 et 15 NISSAN

PESSAH = La GEOULA (Libération)

La première des CHALOCH REGALIM, fêtes de pèlerinages. NISSAN est le mois de tous les mois, c’est le commencement des mois, Hachem est très proche des Bné Israel, c’est le mois propice à la Téfila (prière), de la délivrance de l’esclavage de Paro (430 ans depuis la naissance d’Itzhak). Mais en vrai L’esclavage a duré en Egypte 210 ans, c'est-à-dire après que yaacov avinou, et ses enfants sont descendu en Egypte et après que le dernier enfant des 12 tribue »Benyamin est mort, ensuite à commencer réellement la servitude de l’esclavage

* Sortie d’Egypte
* Hachem saute les maisons des Bné Israel pour frapper les 1ers nés Egyptiens lors de la 10ème plaie
* Hachem nous a choisis en tant que peuple pour recevoir la Torah

C’EST UNE MITSVA DE LA TORAH DE RACONTER COMMENT HACHEM NOUS A SORTI D’EGYPTE (=> lire la HAGADA)

* 13 NISSAN : BDIKAT RAMETS
* 14 NISSAN : Annulation du hametz + Arrêter deconsommer le hametz (= ne plus voir / posséder / tirer profit)+ Bruler le hametz
* 15 et 16 NISSAN : SEDER
* 16 NISSAN : DECOMPTE DE L’OMER
* Nous comptons 7 semaines fois 7 semaines consécutifs pour arriver à la date de chavouhotes qui tombe le 6 Sivan, car elle est la seul fêtes des 3 pèlerinages »Chaloch Régalim, dont la date n’est pas indiquer dans la thora, nous la déduisons en décompte du Omer
* Ainsi 7x7 semaines = 49 jours et seulement à la tombée de la nuit, nous faisons le Kidouche pour recevoir la fêtes de Chavouot, qui est le 50 ème jour après pessah, comme le dit la thora.

Coutume et Déroulement du Seder :

* 4 coupes de vins et 3 kasyit de matza
* Lecture de la Hagada ‘ « Le plateau «
* Les 3 Matzotes du plat du Seder
* Le Harosseth
* Le Maror herbes amères
* Le karpass «  céleri, tremper dans l’eau salée
* Zero’a korban pessah
* Betza (os et œuf) en l’honneur du korban haguiga

PESSAH CHENI : 14 IYAR

30ème jours après de Pessah

La Torah accorde la possibilité à toute personne qui était dans l’impossibilité d’accomplir d’apporter le *Korban Pessah* en son temps (14 Nissan) de l’acquitter de ce devoir un mois après , toute personne ayant été en contact avec un mort ou une autre impureté «  comme une femme ayant eu ses règles,ou un serpent mort, elle est considérée aussi impure, ainsi à l’ époque du Temple, nous approchions le korban pessah, mais nous avions aussi la possibilité de manger aussi du Hametz, c’est pour cela que nos jours, n’ ayant plus le temple , nous avons gardé cette coutume, de consommer du hametz et de la matza en même temps

Entre le lendemain de la fête de pessah le 16 Nissan commence l’interdiction de se raser, couper les cheveux, pas de festivités ou mariage, jusqu’au 33 jours du Omer qui est lag baomer

LAG BA’OMER :18 IYAR

 Le 33ème jours de l’Omer c’est l’anniversaire du décès de Rabbi Chimon bar Yohaï. C’est aussi le jour où l’épidémie qui décima les disciples (24.000 élèves) de Rabbi Akiba s’est arrêtée (ils ne faisaient pas Kavode à leurs amis, ne se respectaient pas mutuellement, c’est ce qui avait créé entre eux une haine gratuite, c’est pour ça que Hachem a envoyer cette épidémie, qui a décimer tous les 24000 élèves). C’est pourquoi, du premier jour de l’Omer au 33 èmejour est une période de deuil. On y interdit les festivités, la musique, le rasage de la barbe, le mariage et toute occasion entraînant la bénédiction de *Chéhéhéyanou.* A LAG BA’OMER on ne récite pas les *Tahanounim (les supplications)*

CHAVOUOT : Du 6 ET 7 SIVAN

Soit 7 X 7 semaines depuis Pessah (49 jours)

Elle est intimement liée à Pessah :

* Elle constitue la « clôture » d’un cycle de 49 jours, que l’on compte à partir du 2ème jour de Pessah (début du Omer)
* Elle est l’aboutissement de la sortie d’Egypte.
* Dont de la Torah (Matan Torah)
* Les hommes veillent pour étudier la nuit de CHAVOUOT
* NAASSE VE NICHMA (= on va faire et ensuite on va comprendre)
* Moshe est monté au Mont Sinaï pour étudier et recevoir la Torah pendant 40 jours (pendant ce temps les Bné Israel ont fait Avoda Zara)
* 6 SIVAN : Veillée d’études + A l’office de *Cha’hrith* ou à celui de *Min’ha* on lit la Meguila Ruth

JEUNE DU 17 TAMOUZ

Ce jour nous rappel les Malheurs suivant :

* Brisure des tables de la loi (en l’absence de Moshe, les Bné Israel ont fait Avoda Zara (culte étranger))
* Des Idoles des grecs furent installées dans le Beth Hamikdach
* Interruption du *Korbane Tamid* (sacrifice perpétuel)
* Première brèche dans les murailles qui protégeait Jérusalem (ce qui va permettre l’invasion 3 semaines après, et la destruction du Beth Hamikdach le 9 AV)
* Un Sefer a été brulé (suite à l’ordre donné par Apostimus, procurateur Romain)

LES 3 SEMAINES ENTRE 17 TAMOUZ ET 9 AV

Du 17 TAMOUZ au 9 AV, les Bné Israel ont vécu la période la plus tragique de leur histoire, il s’agit des 3 semaines de deuil.

Durant ces 3 semaines

* On ne célèbre aucun mariage, aucune fête, hormis le cas d’une Bar Mitsva. On évite tout ce qui peut entrainer la bénédiction de *chéhéhéyanou*,
* Pas de musique ou de festivités
* Pas de conflit, ou tout recours en justice
* Les chants religieux peuvent être chantés mais sans accompagnement musical
* Cependant, si une Brith Mila ou un *Pidyone Habenn* tombe pendant ces 3 semaines, le père de l’enfant dira la bénédiction *chéhéhéyanou*.
* Une femme enceinte, un malade, peuvent dire cette bénédiction s’ils consomment un fruit nouveau

A PARTIR DU 1er AV

A partir du 1er AV, on est encore plus rigoureux dans l’application de ces règles. On s’abstient même de consommer de la viande et de boire du vin. On n’achète pas d’objets ou d’habits neufs. On peut néanmoins célébrer des fiançailles sans aucune réjouissance.

* On ne fait pas de lessive, hormis pour les très jeunes enfants ou les malades
* On ne se coupe pas les cheveux et la barbe
* La semaine du 9 AV, on ne doit pas se baigner ni dans la mer, ni dans une piscine
* En cas de problème de santé, on, peut se laver tout le corps, ou se baigner (après avoir consulté un Rav)
* On ne se lave pas du Chabbath qui précède le jeune jusqu’au lendemain inclus, soit le 10 AV *‘Hatzot* vers 14h (coutume Sépharade)

JEUNE DU 9 AV

Destruction du 1er ET du 2ème Beth Hamikdach (Notre saint Temple)

 Le 1er Beth Hamikdach fut détruit par Névou’Hanetsar

 Le 2ème Beth Hamikdach fut détruit par Titus

Le jeune du 9 AV dur 25 heures (comme Kippour), les interdits sont :

* Pas manger
* Pas boire
* Ne pas fumer
* Pas porter de chaussures en cuir
* Pas s’enduire / se parfumer
* Pas de relation conjugale

On a pour coutume de ne pas s’asseoir sur une chaise jusqu’à *‘Hatsot* (environ 14h)

TICHA BEAV

Interdiction d’étudier la Torah, car les paroles de la Torah réjouissent nos cœurs, a l’exception du livre de Iyov »job » ou les prophéties de la destruction du Beth Hamikdach dans le livre d’Irmiya (Jérémie).

Durant la semaine de TICHA BEAV les interdits sont :

* Se marier
* Se fiancer
* Ecouter de la musique
* Acheter des habits ou objets neufs

ROCHE HACHANA : Du 1er ET 2 TICHRI

Début de l’année Juive, c’est l’anniversaire de la création du monde (plus exactement celle de l’homme), c’est le couronnement de Hachem comme Roi de l’univers. C’est le jour du jugement pour le monde. Ce jour est consacré à la prière, à la réflexion, c’est un jour de bilan de nos actions de l’année écoulée, c’est le jour où l’on concrétise notre décision de faire Téchouva. Nous demandons à Hachem de nous accorder une année d’abondance, de paix et de santé. Nous multiplions les bénédictions lors du Seder.

1/ on trempe un morceau de pomme dans le miel (= *haêts*)

 2/ on ajoute la prière de *Yehi Ratzone* pour une année bonne et douce

 3/ on mange pour la première fois de l’année un fruit nouveau pour faire *Chéhéhéyanou*

Le plateau du Seder se compose de :

* Pomme dans le miel
* Poireaux
* Blettes
* Dattes
* Courges
* Sésame
* Grenades
* Poissons
* Tête de mouton

C’est le début des 10 jours de pénitences (10 jours de téchouva) qui se clôture à KIPPOUR

JEUNE DE GUEDALIA : 3 TICHRI

Ce jeune commémore l’assassinat tragique du dernier gouverneur Juif en terre d’Israel après la destruction du Beth Hamikdach. Guedalia était un grand Tsadik de sa génération et fut nommé gouverneur d’Israel par Nevou’Hanetsar (roi de Babylonie) après la destruction du 1er Beth hamikdach. Il fut tué par Ismaël ben Nathanyah le jour de ROCHE HACHANA, sa mort eut des conséquences tragiques. Elle entraina le départ en captivité du reste des Juifs qui étaient autorisé à habiter en Erets Israel. Le pays fut laissé l’abandon et frappé de désolation pendant 70 ans

YOM KIPPOUR : 10 TICHRI

C’EST LE SEUL JEUNE MINA TORAH (explicitement recommandé par la TORAH). Après la faute du Veau d’Or, Moshe a plaidé la cause des Bné Israel, finalement Hachem a accordé le pardon à YOM KIPPOUR et Moshe est redescendu du Mont Sinaï avec les secondes table de la loi. « Car ce jour-là, il vous pardonnera, il vous purifiera de toutes vos fautes devant Hachem vous serez pur »

* La différence entre ROCHE HACHANA et YOM KIPPOUR, c’est qu’à ROCHE HACHANA on est jugé sur ce qu’on va décider de faire et des engagements envers Hachem. A YOM KIPPOUR on est jugé sur ce qu’on a déjà fait.
* Mais attention seulement entre nous et Hachem, c’est donc très important de demander Mehila (pardon) aux personnes qu’on a pu offenser

Le jeûne de KIPPOUR commence au coucher du soleil et dur 25 heures jusqu’à la tombée de la nuit suivante. La veille de YOM KIPPOUR c’est une Mitsva de manger un repas de fête (toute personne qui mange et boit bien la veille de YOM KIPPOUR sera considéré comme avoir jeuné le 9 ET le 10 TICHRI. En plus des travaux interdit le Chabbath, il y a 5 autres interdits qui sont les suivants :

* Manger / boire
* Se laver
* S’enduire / se parfumer
* Porter des chaussures en cuirs
* Avoir des relations conjugales

SOUCCOT : DU 15 AU 23 TICHRI

(Fête de pèlerinage)

La fête de SOUCCOT est une grande action de grâce rendue à Hachem pour les biens spirituels et matériel dont il nous a gratifiés depuis la sortie d’Egypte jusqu’à la prise de possession du pays de Canaan et jusqu’à nos jours. C’est pourquoi nous avons l’obligation de construire une Souccah et d’y habiter durant 7 jours.

La construction de la Souccah débute immédiatement à l’issue de YOM KIPPOUR, elle a pour but de se souvenir qu’Hachem nous a protégés avec des nués le jour et avec des colonnes de feu la nuit lors de la sortie d’Egypte pendant 40 ans. Grace à cela nous avons pu étudier durant ces 40 ans et préparer l’arriver en Erets Israel.

La maison devient provisoire et la Souccah fixe (les hommes ont pour obligation d’habiter dans la Souccah). Quand on mange dans la Souccah le soir de Souccot c’est comme si on avait accompli les 613 Mitsvot.

La Souccah doit avoir :

* 1 scar (en végétal)
* 3 murs

Les 4 espèces (*Arba Minim*) se composent :

* 1 Loulav = branche de Palmier = droiture
* 1 Etrogue = Cédrat = le cœur
* 3 Adass = rameau de Myrte = les yeux
* 2 Harava = rameau de Saule = les lèvres

Quand on rentre dans la Souccah on quitte le monde matériel pour entrer dans le monde spirituel.

HOCHAANA RABBA :7ème jour de SOUCCOT

Ce jour est un rappel de KIPPOUR. C’est en ce jour que Hachem a décidé d’appliquer les sentences scellées à KIPPOUR. On a pour habitude de veiller toute la nuit de HOCHAANA RABBA pour l’étude de la Torah. On lit en particulier tout le Sefer DEVARIM, des textes du Zohar, et tout le livre des Psaumes.

 CHEMINI ATSERETH : 8ème jour de SOUCCOT

Après la Haftara on lit la prière de la pluie. C’est à partir de cette prière que dans la Amida, on ne dit plus « *Morid Hatal »*  mais « *Machiv Haroua’h Oumorid Haguéchèm »*

SIMHA TORAH : 2ème jour de CHEMINI ATSERETH

Ce jour est consacré à la réjouissance du don de la Torah. A SIMHA TORAH, on achève la lecture de toute la Torah la dernière Paracha du Sefer DEVARIM *vezot habrakha.* On achève et on commence immédiatement la lecture du premier chapitre de cette même Torah.

HANOUCCA : 25 KISLEV

La fête de HANOUCCA remonte au temps du 2ème Beth Hamikdach. Israël était sous la domination Grecque. Le Roi Grec de Syrie Anthiochus Epiphane confisqua tous les trésors du Beth Hamikdach. Les Juifs se rebellèrent et beaucoup furent tués ou vendu comme esclaves. Anthiochus interdit aux Juifs l’étude de la Torah, l’observance du Chabbath, de la cacherouth et la Brith Mila. Le Beth Hamikdach fut souillé par des effigies Grecques.

Mattatias Ben Yohanan forma une armée avec ses 5 fils et déclara la guerre aux grecs. L’armée syrienne fut vaincue et le 25 KISLEV on procéda à la purification du Beth Hamikdach. Une seule fiole d’huile sacrée restai après la bataille, elle ne contenait pas suffisamment d’huile, mais le Ness se produisit puisqu’elle brûla 8 jours (au lieu de 1). Le temps nécessaire pour préparer une nouvelle huile. Pour commémorer ce Ness (miracle) nous faisons :

* Allumer les lumières de la *Hanoukhiya* le soir durant 8 jours à l’aide du *Chamache*.
* Réciter le *Hallel* en entier chaque matin.
* Ajouter la prière de *Al Nissim* dans le *chmoné Essré (Amidah)* et dans le *Birkath hamazone.*

JEUNE DU 10 TEVET : 10 TEVET

Début des malheurs de tout le Klal Israel (Communauté d’Israël)

* Début du siège de Jérusalem par Néva ou’Hanetsar.

Le siège de Jérusalem dura 1 an et demi et se solda par la destruction du beth Hamikdach par Nevou’Hanetsar (9 AV).

* Attention si on n’a pas pris la décision la veille avant Min’Ha de se lever pour manger avant le Jeûne, alors ce n’est pas possible.

TOU BICHVATH : 15 CHEVATH

Le 15 CHEVATH, c’est *« Roche Hachana Laïlanoth »,*  le nouvel an des arbres. C’est une fête célébré en famille ou entre amis. Elle se base sur un *« Seder* de *Tou Bichvath »* qu’on trouve dans la *haggadah*  de TOU BICHVATH. On essaie de se munir des 7 espèces venant d’Israel.

* La table est décorée par des fruits
* On commence par dire les psaumes 120 à 134
* Après chaque psaume, une personne de l’assistance dit la bénédiction :
	+ - * Ble et orge « Gateaux=> *mézonote ou Motzi*
			* Olive => *haêts*
			* Dattes => *haêts*
			* Raisins => *haêts*
			* Vin => *hagguéféne*
			* Figues => *haêts*
			* Grenades => *haêts*
* Après ces 7 fruits d’Israel on peut offrir d’autres beaux fruits.

JEUNE D’ESTHER : 13 ADAR

Ce jeûne est en souvenir des 3 jours d’abstinences imposés par Esther à elle-même et aux Juifs de Perse menacés d’extermination par Haman. Hachem dans sa grande miséricorde les a épargnés grâce au mérite d’Esther.

le 13 ADAR :

* Lecture de la Méguila d’Esther à la fin du jeune et le lendemain matin à *cha’hrith*

POURIM : 14 ADAR

« L’histoire de POURIM se déroule à PESSAH, le peuple juif commençait à perdre espoir. Le Temple de Jérusalem avait été détruit, l’indépendance d’Israël perdue et, depuis presque 70 ans. C’est à ce moment que l’ennemi se leva pour mettre en œuvre ses plans. Haman avait conçu le projet de résoudre la “question juive” pour toujours en exterminant tous les Juifs dans le monde entier, en un seul jour. Ce jour-là, il le tira au sort; celui-ci désigna le 13 Adar. Et cela réussit presque. S’il n’y avait pas eu Morde’haï… Descendant du roi Chaoul et conseiller de l’empereur de Perse A’hachvéroch. Morde’haï sentit le danger. Rassemblant les Juifs et les engageant à retourner à la Torah. Sa nièce, la reine Esther, le fit appeler. Il lui dit qu’elle devait aller chez le roi et plaider pour son peuple. N’ayant pas officiellement la faveur du monarque, Esther eut peur de se présenter devant lui mais elle vit qu’elle n’avait pas le choix. Elle entreprit un jeûne de trois jours et demanda que tous les Juifs fassent comme elle. Puis elle alla voir le roi...

Pendant toute l’année où grandit le danger, aucun Juif ne choisit de se convertir, même pour sauver sa vie. Le peuple tout entier connut un profond réveil qui le ramena à la Torah et aux Mitsvot d’un cœur sincère. Pendant toute cette année, il fortifia sa foi et sa pratique des commandements d’Hachem. C’est par ce mérite qu’il put se dresser contre ses ennemis et les détruire le 13 Adar, le jour même qu’Haman avait prévu pour la “solution finale”, et recommencer à vivre librement le 14 Adar. »

14 ADAR :

* + - * Lecture de la Méguila d’Esther (matin à *cha’hrith*)
			* *Maratzi a chekel* (3 X le demi cycle de la monnaie du pays) donnés par les hommes le matin à la Tefila
			* Donner *Matanot la evionim* à 2 pauvres (equivalant de 2 repas)
			* *Michloar manot* = cadeau
			* *Michté* = festin (viande et vin obligatoire)
			* La joie à POURIM

Le calendrier Juif avec les équivalences grégoriennes

|  |
| --- |
| 1- Le mois de [Tichri](http://www.modia.org/infos/calendrier/tichri.html) (en septembre-octobre)  |
| 2- Le mois de ['Héchvane ou Mar'héchvane](http://www.modia.org/infos/calendrier/hechvane.html) (en octobre-novembre)  |
| 3- Le mois de [Kislev](http://www.modia.org/infos/calendrier/kislev.html) (en novembre-décembre)  |
| 4- Le mois de [Tévét](http://www.modia.org/infos/calendrier/tevete.html) (en décembre-janvier)  |
| 5- Le mois de Chévate (en janvier-février)  |
| 6- Le mois de [Adar](http://www.modia.org/infos/calendrier/adar.html) (en février-mars)  |
| 7- Le mois de [Nissane](http://www.modia.org/infos/calendrier/nissane.html) (en mars-avril-mai)  |
| 8- Le mois de [Iyar](http://www.modia.org/infos/calendrier/iyar.html) (en avril-mai)  |
| 9- Le mois de [Sivane](http://www.modia.org/infos/calendrier/sivane.html) (en juin)  |
| 10- Le mois de [Tamouz](http://www.modia.org/infos/calendrier/tamouz.html) (en juillet)  |
| 11- Le mois de [Av](http://www.modia.org/infos/calendrier/av.html) (en juillet-août)  |
| 12- Le mois de [Eloul](http://www.modia.org/infos/calendrier/eloul.html) (en août-septembre)  |

N.B : Il n’est pas superflu de préciser ici que chaque fête, chaque événement évoqués plus haut est le sujet de tout une étude. Ce résumé n’a de valeur qu’en ceci qu’il constitue une balise à partir de laquelle l’étude et la pratique bezrat Hachem se déployeront.